

De semaine en semaine

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **78 (1969)**

Heft 3

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De semaine en semaine

Soins infirmiers et autres professions paramédicales



Nouvelles écoles de personnel soignant et paramédical reconnues par la Croix-Rouge suisse

Dans sa séance du 6 février dernier, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a décidé de reconnaître à titre définitif ou provisoire quatre nouvelles écoles de personnel soignant et paramédical dont le programme de formation est conforme à ses directives.

Ont été reconnues définitivement l'école d'infirmières de l'Hôpital de district d'Interlaken, l'école d'aides-soignantes de Gnadenthal, au canton d'Argovie et l'école de laborantines médicales de l'Hôpital cantonal de Saint-Gall, tandis que l'école vaudoise de laborantines et de laborants médicaux, à Lausanne, a été reconnue provisoirement. Cette école a ouvert ses portes en octobre 1968 avec un effectif de 16 élèves. Elle est soumise à la surveillance du Service de la santé publique, département de l'Intérieur. C'est en Suisse romande, la troisième école du genre reconnue par la CRS, les deux autres étant l'école de laborantines médicales rattachée à l'école d'Etudes sociales de Genève et l'école de laborantines médicales de l'Hôpital Pourtalès, à Neuchâtel.

Sur proposition de la Commission des soins infirmiers, le Comité central a approuvé une modification des directives concernant la reconnaissance d'écoles. Cette modification concerne en première ligne le nombre des heures d'enseignement et le genre et la durée des stages. Selon les nouvelles directives qui sont entrées en vigueur le 1er mars dernier, la durée de la formation des laborantines médicales — précédemment de trois ans — s'étendra désormais sur deux ans et demi.

Service d'assistance aux personnes âgées



Vu l'essor pris ces dernières années par la gymnastique aux personnes âgées, l'on a estimé nécessaire de prévoir une formation plus systématique des moniteurs et de coordonner les efforts fournis par les diverses institutions qui s'occupent de ce genre d'activité. Au mois de mars 1968, la Croix-Rouge suisse convia à une séance des représentants des organisations s'intéressant à la mise sur pied de séances de gymnastique pour personnes âgées, ainsi que des experts en la matière. A cette occasion, il fut décidé de constituer un groupe suisse de travail «*Gymnastique pour personnes âgées*» groupant des délégués de la Fondation suisse pour la vieillesse, de la Croix-Rouge suisse, de la Société suisse de gérontologie, de l'Ecole fédérale de sport et de gymnastique de Macolin, de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich, ainsi que quelques spécialistes.

Une séance d'information, à laquelle participèrent des représentants de tous les cantons, eut lieu à Berne au mois de janvier. Il fut ensuite décidé de mettre sur pied un premier cours central suisse pour la formation d'instructeurs. Ce cours eut lieu le 26 février, à Macolin. 60 participants venus de toute la Suisse y ont pris part. A leur tour, ces instructeurs formeront dans leurs cantons respectifs des moniteurs de culture physique auxquels incombera ensuite le soin d'organiser des séances de gymnastique pour personnes âgées.

Dans nos sections

La Croix-Rouge suisse a perdu un fidèle ami en la personne du *Dr Karl Martin Stockmeyer*, de Bâle, décédé le 11 février 1969, dans sa 72e année. Le défunt qui a assumé la présidence de la section Croix-Rouge de Bâle-Ville de 1946 à 1961, faisait en outre partie du Conseil de Direction de la Croix-Rouge suisse depuis 1949.